

LES ACTES

# TERRITOIRES LITTORAUX, LE DÉFI DES TRANSITIONS

Séminaire sur la gestion  
intégrée du littoral 2023





# TERRITOIRES LITTORAUX, LE DÉFI DES TRANSITIONS

**Séminaire sur la gestion  
intégrée du littoral 2023**

---

# REMERCIEMENTS

Cet ouvrage, œuvre collective du Cerema, a été dirigé par **Amélie Roche** et rédigé par **Marion Lecat** (Je vous raconte...)

Ont contribué à sa rédaction :

**Luc Angelini, Joël L'Her** et **Amélie Roche** (Cerema)

Sont remerciées les personnes extérieures au Cerema ayant contribué à l'organisation de l'événement et à cette publication :

**Julie Merckling** (animation du séminaire – [www.mercipourlatransition.com](http://www.mercipourlatransition.com))

Sont remerciés pour leur relecture : **Éric Alonzo** et **Julien Romane** (Université Gustave Eiffel) ; **Théophile Bongarts Lebbe** (Sea'ties) ; **Florian Bouthors** (syndicat mixte Baie de Somme Grand littoral picard) ; **Gwendoline Chaudoir, Sophie Draï** et **Bernard Saucerotte** (communauté d'agglomération Hérault Méditerranée) ; **Danielle Defort** (communauté d'agglomération du Centre de la Martinique) ; **Laëtitia Delsemme** (commune de Grimaud) ; **Catherine Gamper** (Organisation de coopération et de développement économiques, OCDE) ; **Élisabeth Guillou** (Université Bretagne Occidentale) ; **Guillaume Hainigue** (communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire) ; **Geoffrey Haraca** et **Chamssia Mohamed** (communauté de communes de Petite-Terre) ; **Olivier Le Neannec** (Métropole Toulon Provence Méditerranée) ; **Mathieu Parat** et **Claude Vilcot** (communauté d'agglomération Deux Baies en Montreuillois) ; **Cécile Périssé** (communauté de communes Vendée Grand littoral) ; **Jean-Jacques Poudroux** et **Pierre Simon** (commune de Penvénan) ; **Norbert Samama** (communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande-Atlantique) ; **Nelly Vivien** (commune de Pouldreuzic)

## PARTENAIRE



L'Association Nationale des Élus des Littoraux (ANEL) rassemble près de 500 collectivités et parlementaires du littoral autour des thématiques essentielles de la mise en valeur, du développement économique durable et de la protection de la mer et des littoraux. Fondée en 1978 par Antoine Rufenacht, député-maire du Havre, l'ANEL est une instance d'échanges d'expérience entre élus, professionnels de la mer et partenaires publics et privés, autour des enjeux spécifiques de la valorisation et de la protection des territoires littoraux. Depuis quarante-cinq ans, l'ANEL représente tous les niveaux de collectivités (bloc communal, département, région) de métropole et d'outre-mer pour porter leurs revendications auprès des décideurs publics. Véritable promoteur de la diversité des littoraux français, ce grand « parti de la mer » s'appuie sur l'expérience de ses membres et l'expertise de ses partenaires pour renforcer sa position d'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics nationaux et européens.

M. Yannick Moreau, maire et président de la communauté d'agglomération des Sables-d'Olonne, est président de l'ANEL depuis 2022.

[www.anel.asso.fr](http://www.anel.asso.fr)

## CARTE DES TERRITOIRES LAURÉATS DE L'APPEL À PARTENAIRES *GESTION INTÉGRÉE DU LITTORAL*

L'appel à partenaires *Gestion intégrée du littoral* (ANEL-Cerema) a pour but d'identifier les leviers et de diffuser les bonnes pratiques pour garantir un développement durable des territoires littoraux autour de cinq thématiques : l'urbanisme, la biodiversité, les activités économiques, l'inondation et l'érosion. Le séminaire *Premiers enseignements issus des études de l'appel à partenaires ANEL-Cerema*, du 13 juin 2023, visait à échanger sur les expérimentations, à partager les retours d'expérience des territoires impliqués dans l'appel à partenaires dont les études sont en cours ou terminées et à dégager des pistes d'enseignement communes avec d'autres initiatives en France et dans le monde. Cet événement faisait suite au séminaire *Territoires littoraux et changement climatique* du 1<sup>er</sup> décembre 2021, qui avait permis de partager largement les grands enjeux et défis à venir pour les territoires littoraux ainsi que les problématiques spécifiques aux dix-sept territoires accompagnés. Un dernier séminaire, programmé à l'été 2024, permettra de faire le bilan de l'appel à partenaires. **Panorama des objectifs de chaque étude.**



### Légende

CA : communauté d'agglomération  
 CC : communauté de communes  
 CU : communauté urbaine

**COMMUNAUTÉ URBAINE DUNKERQUE  
GRAND LITTORAL**

Anticiper les menaces pour organiser et traiter la résilience d'un territoire littoral dans une approche dynamique et intégrée.

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TERRE  
DES DEUX CAPS (CCT2C)**

Élaboration d'un projet de territoire du site remarquable de la baie de Wissant face aux enjeux du changement climatique.

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DEUX BAIES EN MONTREUILLOIS (CA2BM)**

Anticiper le recul du trait de côte et ses conséquences pour interroger les devenir possibles du littoral.

**SYNDICAT MIXTE BAIE DE SOMME GRAND  
LITTORAL PICARD**

Traiter la résilience du territoire aux risques littoraux dans une approche pragmatique et prospective pour mieux anticiper les mutations à venir.

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
CÔTE OUEST CENTRE MANCHE (COCM)**

Mettre en œuvre une stratégie d'adaptation aux risques littoraux sur la côte ouest de la Manche.

**COMMUNE DE PENVÉNAN**

Concilier préservation de l'environnement littoral et gestion durable du trait de côte de Penvénan.

**COMMUNE DE POULDREUZIC**

Imaginer le littoral de Pouldreuzic dans un contexte de changement climatique.

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION  
NAZAIRIENNE ET DE L'ESTUAIRE (SAINT-NAZAIRE  
AGGLO - LA CARENE)  
ET COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DE LA PRESQU'ÎLE DE GUÉRANDE ATLANTIQUE  
(CAP ATLANTIQUE)**

Définir une stratégie locale de gestion intégrée du trait de côte au nord de l'estuaire de la Loire.

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
VENDÉE GRAND LITTORAL**

Élaborer une stratégie locale de gestion durable du littoral et du rétro-littoral des marais du Payré.

**PERPIGNAN MÉDITERRANÉE MÉTROPOLÉ,  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ALBÈRES  
CÔTE VERMEILLE ILLIBÉRIS,  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD ROUSSILLON,  
COMMUNE DE LEUCATE**

Préfigurer la stratégie d'adaptation de la gestion intégrée de la côte sableuse catalane face au changement climatique.

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
HÉRAULT MÉDITERRANÉE**

Vers un projet de territoire littoral résilient : préparer l'avenir et expérimenter des solutions innovantes en côte ouest de Vias.

**MÉTROPOLÉ TOULON PROVENCE  
MÉDITERRANÉE**

Vers une stratégie métropolitaine de gestion intégrée du littoral : développement d'outils d'aide à la décision.

**COMMUNE DE GRIMAUD**

Requalifier le littoral durablement pour préserver l'économie littorale dans le golfe de Saint-Tropez.

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE PETITE-TERRE**

Préserver des enjeux socio-économiques et environnementaux exceptionnels face aux aléas maritimes.

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU SUD DE MAYOTTE**

Élaborer un diagnostic de la résilience territoriale du sud de Mayotte aux risques littoraux.

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU CENTRE DE LA MARTINIQUE (CACEM)**

Élaboration d'une stratégie durable d'aménagement du littoral du centre de la Martinique.

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE**

Gestion intégrée de la mer et du littoral du sud de la Martinique.

# Sommaire

## PROPOS INTRODUCTIFS 10

Proposer des solutions concrètes pour la résilience des territoires littoraux

## LES PREMIERS RETOURS D'EXPÉRIENCE 15

La parole aux territoires

## THÈME 1 18

Adapter, innover, expérimenter

Les villes moyennes littorales, laboratoires de solutions face à la montée des eaux 20

La parole aux territoires 24

## THÈME 2 28

Connaître, surveiller, anticiper

Les défis de l'adaptation au changement climatique pour les territoires littoraux 30

La parole aux territoires 33



**THÈME 3** **36**

**Association des parties prenantes et de la société civile**

Apport de la psychologie environnementale pour aider à entrer en action 38

La parole aux territoires 40

**THÈME 4** **44**

**Développement d'aménagements résilients et de la recomposition spatiale**

Les enjeux de la recomposition spatiale des territoires littoraux 46

La parole aux territoires 50

**CONCLUSION** **54**

**ANNEXES** **56**

**Glossaire** 58

**Programme** 59

**Cerema Doc** 62

**Expertises Territoires** 64

# Proposer des solutions concrètes pour la résilience des territoires littoraux



## Yannick Moreau

Président de l'ANEL  
Maire et président de la communauté d'agglomération des Sables-d'Olonne

« C'est avec beaucoup de joie que je me tiens devant vous ce matin dans cet espace de partage, de savoir et de collaboration. Vous êtes 80 à avoir fait le déplacement jusqu'ici et 220 en format hybride à distance : ces chiffres témoignent à eux seuls du succès de l'appel à partenaires qui nous réunit aujourd'hui.

Je tiens d'abord à exprimer ma gratitude au Cerema, et particulièrement à sa présidente Marie-Claude Jarrot et son directeur général Pascal Berteaud, pour leur engagement constant et dévoué au service des causes littorales qui nous sont chères. Mes salutations amicales s'adressent également à mes collègues élus des littoraux.

L'Association Nationale des Élus des Littoraux (ANEL) que j'ai le plaisir de présider est très fière d'introduire cette journée, qui vient ponctuer un cycle de travail engagé depuis quelques années, notamment par mon prédécesseur Jean-François Rapin à qui je voudrais rendre hommage.

Nous sommes réunis à mi-parcours de cette aventure collective pour une pause essentielle, un « arrêt sur image », qui va nous permettre de réfléchir ensemble aux expérimentations qui sont menées depuis plus de deux ans dans dix-sept territoires hexagonaux et ultramarins.

Dès le lancement de cet appel à partenaires, en octobre 2019, le cap que nous avons fixé ensemble était clair. Il s'agissait, d'une part, d'accompagner des collectivités désireuses de s'engager dans une démarche

partenariale d'analyse et de prospective, et d'autre part d'identifier les leviers et de diffuser les bonnes pratiques pour garantir un développement durable des territoires littoraux autour de cinq thématiques bien connues, au cœur des préoccupations des élus : l'urbanisme, la biodiversité, les activités économiques, l'inondation et l'érosion.

Évidemment, si ces problématiques sont centrales, elles ne sont pas simples pour autant. Elles ne s'opposent pas les unes aux autres, tout l'enjeu est de savoir les conjuguer. Mais au fond, pourquoi avons-nous lancé cet appel à partenaires ? Parce que nos littoraux, malgré leur beauté et leurs richesses, sont des espaces très fragiles. Ils abritent et concentrent tous les défis de notre époque et de celles à venir. Les élus des littoraux que nous sommes sont chaque jour confrontés à une équation qui pourrait paraître insoluble. Nous faisons face à un double défi, à un double impératif : il nous faut d'abord garantir l'attractivité et la vie de nos littoraux qui s'étendent sur plus de 20 000 kilomètres et où vivent plus de huit millions de nos compatriotes ; il nous faut aussi, dans le même temps, préserver les écosystèmes et protéger nos populations face aux enjeux climatiques et économiques majeurs. Autrement dit, c'est parce qu'il est un lieu de rencontre entre terre et mer que le littoral se trouve en première ligne d'un changement climatique avec lequel nous devons composer.

Pour relever ces défis et être à la hauteur des attentes de nos administrés, nous avons besoin de nous rencontrer et

*d'être accompagnés par une multitude de bonnes volontés et par un panel d'experts et de sachants de haut niveau comme ceux du Cerema. C'est toute la raison d'être de notre appel à partenaires.*

*Aujourd'hui, notre attention s'est focalisée sur un sujet complexe mais ô combien passionnant : celui de la gestion intégrée du littoral. Et ce, au moment où le gouvernement et la secrétaire d'État chargée de l'Écologie, Bérangère Couillard, ont choisi d'ouvrir un cycle de concertation d'une année sur la refondation d'une stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte avec la naissance du Comité national du trait de côte (CNTC), lancé le 16 mars 2023.*

*Derrière cette expression de « gestion intégrée du littoral », à la fois précise et large, se cache une double nécessité : celle de l'atténuation au niveau global et de l'adaptation au niveau local.*

*C'est donc avec un vif intérêt et une impatience à peine dissimulée que j'attends les témoignages des élus, des techniciens et des experts qui s'exprimeront au cours des quatre tables rondes prévues au programme de cette journée. Ces retours d'expérience promettent déjà d'être riches et instructifs. En valorisant des programmes innovants et en faisant vivre notre communauté littorale, ce séminaire participe indéniablement à une plus grande compréhension et une meilleure cohabitation des usages terrestres, maritimes et littoraux.*

*Je tiens aussi à rappeler comme je suis heureux de retrouver les dix-sept collectivités lauréates, dignes représentantes de la diversité de nos littoraux. Ces dix-sept collectivités volontaires présentent bien évidemment des caractéristiques géologiques et urbanistiques très variées et très complémentaires. On ne peut nier les différences entre les îles de Petite-Terre, les communes de*

*Dunkerque, Grimaud ou encore Pouldreuzic. Pourtant, si nous sommes rassemblés ici ce matin et si cet appel à partenaires a vu le jour, c'est parce que nous sommes animés par la recherche d'une approche transversale et décloisonnée qui nous permettra de trouver ensemble des solutions pratiques, opérationnelles et adaptées à l'éventail des problématiques qui nous sont posées. Votre présence aujourd'hui ici est donc un signal fort de notre aspiration commune à tirer des enseignements qui seront ensuite répliqués sur chacune de nos façades et de nos bassins ultramarins.*

*Avant de conclure, permettez-moi d'insister un instant sur la collaboration renforcée entre le Cerema et l'ANEL. La co-organisation de ce séminaire souligne la pertinence de notre démarche partenariale qui permet de mieux concilier et connecter l'expertise technique du Cerema et la réalité vécue sur le terrain par des élus en responsabilité.*

*La signature d'une convention tripartite avec le ministère de la Transition écologique, le 24 avril 2023 aux Sables-d'Olonne, est un exemple concret qui illustre le souci partagé d'œuvrer en faveur de solutions innovantes.*

*Les nouvelles vagues de canicule, dont nous ressentons déjà les effets ici même à Paris, nous rappellent que la raréfaction de la ressource en eau est une menace majeure et croissante qu'il nous faut traiter sans tarder. C'est tout le sens du partenariat conclu avec l'État et le Cerema qui, à travers la mise en œuvre de la mesure 18 du Plan eau annoncé par le président de la République, Emmanuel Macron, cherche à multiplier les projets de réutilisation des eaux usées traitées. L'ANEL y prendra évidemment part en diffusant l'appel à manifestation d'intérêt spécifiquement destiné aux collectivités du littoral à partir de 2024.*

*Pour terminer cette allocution, je souhaite souligner une fois de plus l'importance de notre mission. Nous avons tous, par-delà les responsabilités qui sont les nôtres – élus, universitaires, ingénieurs, experts –, une responsabilité majeure envers les populations littorales. Nous sommes les gardiens d'un héritage pluriséculaire et notre action doit s'inscrire dans une perspective de prévention et d'anticipation à long terme. Chacun d'entre nous, dans la fonction qui est la sienne, a un rôle à jouer et une contribution à apporter. Au nom de la France littorale, je forme donc le vœu que nous poursuivions tous nos efforts et que nous fassions preuve d'imagination, d'audace et de réactivité. Cet assemblage toujours perfectible est un terreau fertile que l'appel à partenaires a su mettre en lumière.*

*Nietzsche affirmait en son temps qu'expérimenter, c'est imaginer. Jean Giono s'empressait d'ajouter qu'imaginer,*

*c'est choisir. Ces citations pourraient sembler un peu désuètes, mais il est bon de les avoir à l'esprit, car elles donnent du sens à nos actions. Tout y est dit, le littoral de demain ne dépend que de nous. Continuons d'expérimenter, de tester, d'explorer de nouvelles pistes et d'imaginer ce que sera l'aménagement côtier du futur sans oublier les injonctions qui nous enjoignent de faire vite et de faire mieux.*

*L'esprit de responsabilité et de partage qui a présidé à l'organisation de cet appel à partenaires est aussi celui qui irrigue l'ANEL depuis un peu plus de quarante-cinq ans. Ce séminaire de mi-parcours est à bien des égards un avant-goût du congrès de notre association qui se tiendra à Lorient du 11 au 13 octobre 2023 et auquel j'espère avoir le plaisir de vous accueillir toutes et tous. »*



Plage de Pen Hat à Camaret-sur-Mer (29) - Source : Pixabay



## Marie-Claude Jarrot

Présidente du Cerema  
Maire de Montceau-les-Mines

« Il y a 350 millions d'années, lors de l'ère carbonifère, j'aurais pu faire partie des élus du littoral parce que Montceau-les-Mines était sous les tropiques. Trêve de plaisanteries, je voudrais vous dire tout mon plaisir, et c'est un honneur pour moi en tant qu'élue locale de proximité, d'être présente aux côtés de Yannick Moreau pour ouvrir ce séminaire. Nos problématiques sont communes, ce sont des problématiques d'aménagement du territoire. En ce moment, je pense que nous avons une fenêtre de tir par rapport à nos concitoyens pour les interpeller sur l'aménagement du territoire, dont ils sentent les modifications et les transitions, afin de choisir avec eux ; car il s'agit bien de cela pour nous, les élus des territoires.

C'est donc un vrai bonheur d'introduire cette journée de travail collectif qui illustre parfaitement la nouvelle posture et le nouvel élan du Cerema dont j'ai l'honneur de présider le conseil d'administration.

Le Cerema vient de changer formellement de statut pour devenir l'expert public de l'adaptation au changement climatique au service de l'État et des collectivités territoriales qui y ont adhéré. Cette évolution s'appuie sur un changement majeur de sa gouvernance, dont les instances ont été installées le 16 mai dernier. La nouvelle gouvernance acte une participation renforcée des collectivités territoriales pour coconstruire un programme d'activité et une offre de service au plus près des besoins des territoires. Cette nouvelle gouvernance, ce sont vingt élus qui représentent nos territoires : un élu régional, deux élus départementaux, huit élus des communautés de communes et neuf élus communaux. Cette évolution est majeure : le

Cerema était un établissement public national, il est aussi dorénavant un établissement public local.

L'appel à partenaires Gestion intégrée du littoral a d'une certaine façon anticipé cette mutation extrêmement profonde. La gouvernance de la démarche lancée en octobre 2019 aux journées de l'ANEL s'appuie déjà sur un partenariat exemplaire entre une association d'élus et un organisme d'expertise.

Ce projet a fortement contribué à renforcer notre partenariat. Un nouvel appel à manifestation d'intérêt spécifique, à destination des collectivités littorales, vient d'ailleurs d'être lancé par l'État en partenariat avec l'ANEL et le Cerema dans le cadre du Plan eau. Il s'agit d'étudier la faisabilité de projets de réutilisation des eaux usées traitées (REUT).

Le Cerema et l'ANEL partagent des objectifs communs pour le développement économique et la protection des littoraux. L'appel à partenaires sur la gestion intégrée du littoral s'inscrit dans une démarche innovante s'attachant à apporter des réponses pragmatiques, utiles et concrètes, mais aussi adaptées aux besoins des collectivités territoriales pour une mise en œuvre rapide. Il s'agit d'une démarche originale, différente d'un appel à projets. En effet, au-delà de la réalisation de projets sur chacun des territoires, il y a production en partenariat avec les collectivités territoriales associées de projets d'enseignements généralisables à l'échelle nationale.

*Je tiens à remercier les collectivités qui se sont engagées aux côtés du Cerema et de l'ANEL dans ce partenariat expérimental, productif et de confiance. Je salue les élus en présentiel ou en distanciel présents parmi nous aujourd'hui. Leur rôle est essentiel dans la démarche. Les dix-sept territoires ont des caractéristiques très variées permettant d'aborder des enjeux différents et de couvrir la diversité des territoires de métropole et d'outre-mer. C'est grâce à cette diversité, embrassée par tous les élus, qu'émergeront des solutions concrètes adaptées à l'ensemble de notre précieux littoral.*

*Einstein disait : « La connaissance s'acquiert par l'expérience. Tout le reste n'est que de l'information. » Je me permettrais de rajouter que si l'expérience est partagée, alors elle devient innovation et anticipation. C'est de cela dont nous avons particulièrement besoin : de l'anticipation concrète fondée sur de l'expérience. »*



Marie-Claude Jarrot au pupitre

## La parole aux territoires

Alors que l'appel à partenaires *Gestion intégrée du littoral* lancé en 2019 par l'ANEL et le Cerema est à mi-parcours, trois des dix-sept territoires ont déjà terminé leur programme partenarial d'études. L'occasion de revenir sur leur expérience, du côté des accompagnants comme des accompagnés.



**Pascal Berteaud**

Directeur général,  
Cerema



**Laëtitia Delsemme**

Responsable adjointe au  
service environnement,  
commune de Grimaud



**Amélie Roche**

Directrice de projets  
Gestion des territoires  
littoraux, Cerema



**Claude Vilcot**

Vice-président chargé  
de la Gemapi\* mer,  
CA2BM



**Nelly Vivien**

Adjointe au maire  
chargée des finances et  
de la culture, commune  
de Pouldreuzic



Pouldreuzic (29) - Source : Gwenn Ha Drone



## Choisir l'approche partenariale

L'appel à partenaires est né d'une conclusion commune tirée par l'ANEL et le Cerema : les conditions climatiques nous forcent à réinterroger notre façon de gérer le littoral français. La loi Climat et résilience a fixé des objectifs, mais plus encore que les autres territoires français, les littoraux doivent se préparer à affronter une hausse des températures de 4 °C d'ici 2100 et ses conséquences. Pour la première fois, l'humanité est confrontée en même temps à une nécessité d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique.

Pour répondre à ce double défi, « *l'approche partenariale permet de transformer les solutions concrètes et locales élaborées grâce à l'expertise du Cerema en une méthodologie nationale* », explique Pascal Berteaud, directeur général du Cerema.

## Agir pour s'adapter au changement climatique

En répondant à l'appel à partenaires pour être aidées dans le développement d'une gestion globale, anticipée et préventive du littoral autour de cinq thématiques (l'urbanisme, la biodiversité, les activités économiques, l'inondation et l'érosion), une grande majorité des collectivités a souhaité un accompagnement pour s'adapter au changement climatique.

Trois collectivités de l'appel à partenaires ont d'ores et déjà terminé leur étude. L'accompagnement du Cerema se poursuit cependant à travers l'organisation d'ateliers, car il reste à construire des enseignements et identifier des leviers d'action.

**« Avec le changement climatique, les élus doivent avancer sur deux thématiques simultanément : l'adaptation et l'atténuation. »**

Pascal Berteaud

## Qu'a changé l'accompagnement du Cerema pour vous et votre territoire ?

« Il est pertinent pour une commune de participer à un appel à partenaires comme celui proposé par le Cerema et l'ANEL. En effet, une commune a l'avantage d'être proche des acteurs du territoire. Le lien direct avec les partenaires qui ont mené l'étude nous a apporté une pédagogie d'une grande intelligence et de nouvelles connaissances. Nous avons aussi constaté que le portage politique est essentiel. Dans une petite commune comme la nôtre, les élus sont très présents ; sur notre territoire, ce sont bien eux qui prennent les décisions ET qui agissent. »  
Nelly Vivien (Pouldreuzic)

« Avant même de se plonger dans un projet d'aménagement, il est nécessaire de connaître son territoire en profondeur, par une étude du foncier disponible notamment, afin de développer une vision à long terme de son évolution. »  
Laëtitia Delsemme (Grimaud)

« L'étude nous a permis de mieux connaître notre territoire, notamment les types de logements présents qui ont, par leur nature diversifiée (résidences secondaires, hôpitaux, etc.), des enjeux multiples. Cette meilleure connaissance des enjeux nous permet donc de mieux anticiper pour ensuite mieux accompagner. »  
Claude Vilcot (CA2BM)



## THÈME 1

# Adapter, innover, expérimenter

### LES INTERVENANTS

**Théophile Bongarts Lebbe** Coordinateur du projet Sea'ties, plateforme Océan & Climat

**Florian Bouthors** Directeur de l'aménagement, Syndicat mixte Baie de Somme Grand littoral picard

**Sophie Draï** Directrice de l'environnement et du littoral, communauté d'agglomération Hérault Méditerranée

**Olivier Le Neannec** Directeur des espaces naturels et de la biodiversité, Métropole Toulon Provence Méditerranée

**Norbert Samama** Maire du Pouliguen, vice-président de Cap Atlantique, en charge de la transition écologique, du schéma de cohérence territoriale et des stratégies foncières et littorales

**Bernard Saucerotte** Vice-président délégué à la protection et à la gestion intégrée du littoral, communauté d'agglomération Hérault Méditerranée

# Les villes moyennes littorales, laboratoires de solutions face à la montée des eaux



**Théophile  
Bongarts Lebbe**

Coordinateur du projet  
Sea'ties, Plateforme  
Océan & Climat

**Théophile Bongarts Lebbe est diplômé d'un master en politiques économiques et développement agricole de La Sorbonne (Paris). Pour la Plateforme Océan & Climat, il a d'abord participé à la coordination des activités scientifiques, et notamment à la révision du rapport du GIEC\* dédié à l'océan et la cryosphère pour les gouvernements français et monégasque. Il a également collaboré à la préparation de la COP25 en assistant l'initiative Because the Ocean. Depuis trois ans, il coordonne le projet Sea'ties.**

**Si les grandes métropoles côtières bénéficient de plus de moyens pour s'adapter à la montée des eaux, les villes moyennes tout aussi exposées ont davantage besoin de soutien. L'initiative Sea'ties de la Plateforme Océan & Climat s'intéresse à ces localités qui, à travers le monde, font face aux enjeux climatiques et à l'élévation du niveau de la mer.**

## Faire entendre la voix de l'océan

La Plateforme Océan & Climat (POC) a été créée en 2014, en amont de la COP21. Les membres de la POC mènent un travail de plaidoyer auprès de l'ONU afin de faire entendre le rôle essentiel de l'océan, premier fournisseur net d'oxygène de la planète et régulateur du climat, dans les négociations climatiques mondiales.

Depuis trois ans, la POC porte l'initiative Sea'ties qui vise à étudier et valoriser les expérimentations des villes côtières de taille moyenne face à l'élévation du niveau de la mer. Des ateliers organisés dans différentes régions du monde (Europe du Nord, Méditerranée, Afrique de l'Ouest, côte Ouest des États-Unis et Pacifique) rassemblent les acteurs locaux confrontés à ce défi : élus, scientifiques et représentants de la société civile.

Des rapports sont produits à l'issue de chaque atelier et détaillent :

- les manifestations concrètes de la montée des eaux marines dans les diverses régions ;
- les outils utilisés et projets déployés (méthodologies, bonnes pratiques, textes réglementaires, etc.) ;
- les manques et besoins identifiés.

## Les maires se mobilisent

En février 2022, la POC et plusieurs partenaires ont réuni des maires de communes côtières du monde entier lors du *One Ocean Summit* à Brest afin d'ouvrir le dialogue et identifier leurs priorités pour faire face à la montée des eaux. Cet élan mondial a débouché sur la « Déclaration Sea'ties » dans laquelle les maires appellent à une mobilisation internationale face à l'élévation du niveau de la mer.

Les enjeux principaux identifiés suite à cette déclaration sont :

- favoriser les solutions adaptatives et hybrides ;
- intégrer les enjeux sociétaux dans les plans d'adaptation ;
- mobiliser la connaissance scientifique ;
- accroître le financement public et les investissements privés pour l'adaptation.

\* Tous les termes suivis d'une astérisque sont définis dans le glossaire p. 58.



Typologie des réponses du Giec - Source : 2019, IPCC, SROCC, Box 4.3, Figure 1. Different types of responses to coastal risk and sea level rise (SLR\*)



Carte des signataires de la « Declaration Sea'ties »

## Les villes côtières en exemple



## Portsmouth

**La ville expérimente des solutions hybrides pour lutter contre la montée des eaux** : solutions fondées sur la nature (SFN), ouvrages de protection, retrait.

Ce que cet exemple nous apprend :

- le besoin d'une pensée globale intégrant le rétro-littoral : c'est un travail collectif de quatre communes urbaines qui a permis de penser la ville sur l'ensemble de son territoire ;
- le besoin de temps pour mieux appréhender l'adaptation ;
- le besoin de beaucoup d'argent : les trente projets de la ville ont coûté 358 millions d'euros pour protéger seulement 10000 logements à horizon de cent ans.

## Qu'est-ce que le rétro-littoral ?

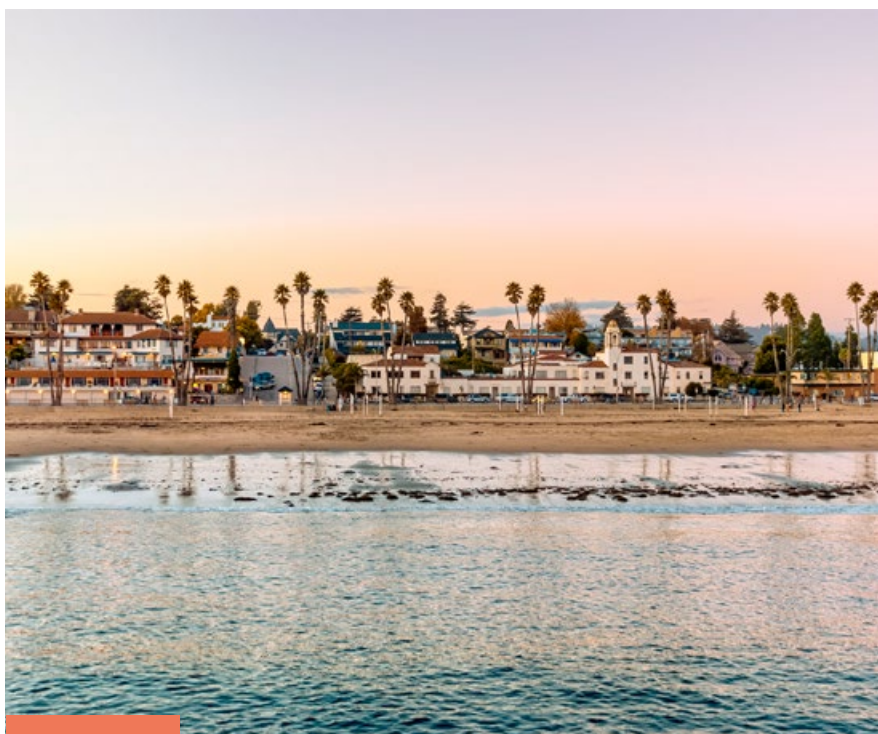
Le rétro-littoral est la « bande continentale dont la nature, les activités, les aménagements et les paysages sont fortement et directement influencés par la présence de la mer ».

Il est d'une « épaisseur allant de cent mètres à plusieurs kilomètres, selon les lieux<sup>1</sup> ».

1. Source : Corlay, J.-P., *Facteurs et cycles d'occupation des littoraux*, in Miossec, A., (dir.), *Géographie humaine des littoraux maritimes*, Sedes, Nantes, 471 p.



Théophile Bongarts Lebbe au pupitre



## Santa Cruz

### La ville lutte contre l'érosion et le risque de submersion.

Ce que cet exemple nous apprend :

- l'intérêt de codéfinir des seuils de vulnérabilité. Quatre types de solutions sont envisagés et sont déclenchés selon un seuil de montée des eaux : la protection, le recul, la mise en place de SFN et le pompage de l'eau ;
- l'importance d'inclure les populations défavorisées : elles feront partie du futur dessiné collectivement ;
- la nécessité d'engager les habitants en ayant recours à des outils innovants : caméras de plage, images satellites, mécanismes de sciences participatives, etc.

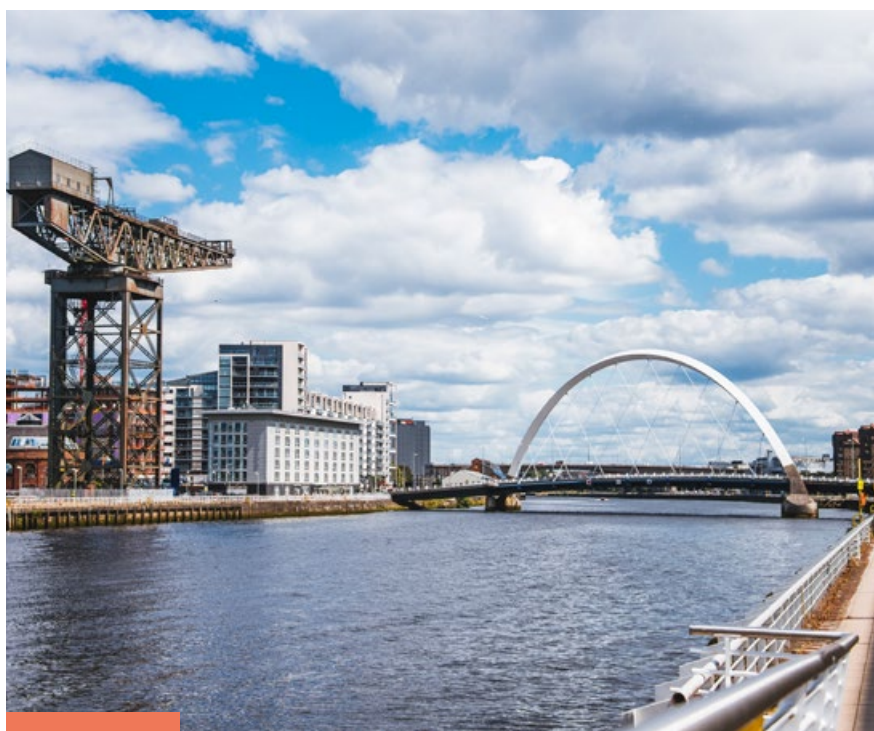
## Glasgow

### La ville anime un large réseau d'acteurs pour définir un projet d'adaptation à long terme :

le réseau de gaz, le réseau de transports régionaux, l'université, le service national de santé, le gouvernement, deux agences de préservation de la biodiversité.

Ce que cet exemple nous apprend :

- il est important de planifier et adapter sur le long terme en incluant l'incertitude ;
- la coconstruction a permis à chacun de s'approprier les enjeux et les solutions ;
- l'approche partenariale a entraîné un engagement financier de 184 millions de livres sterling par an.



# La parole aux territoires

Les élus des territoires littoraux n'ont pas d'autres choix que d'agir face au recul inexorable du trait de côte. De quelles dispositions réglementaires disposent-ils ? Quelles connaissances techniques mobiliser ? À quelles échelles de territoire et de temps ? Comment s'y prendre, avec qui et avec quels moyens ?



## Florian Bouthors

Directeur de l'aménagement, Syndicat mixte Baie de Somme Grand littoral picard



## Sophie Draï

Directrice de l'environnement et du littoral, communauté d'agglomération Hérault Méditerranée



## Olivier Le Neannec

Directeur des espaces naturels et de la biodiversité, Métropole Toulon Provence Méditerranée



## Norbert Samama

Maire du Pouliguen, vice-président de Cap Atlantique, en charge de la transition écologique, du schéma de cohérence territoriale et des stratégies foncières et littorales



## Bernard Saucerotte

Vice-président délégué à la protection et à la gestion intégrée du littoral, communauté d'agglomération Hérault Méditerranée



### S'adapter : des solutions évolutives

La côte ouest de Vias dans l'Hérault, étendue sur 3,2 kilomètres, subit une érosion prégnante. Ce sont 450 hectares, 13 campings, 3 000 personnes, 30 000 touristes qui sont concernés par cette zone potentiellement inondable. Aucune solution n'a encore pu être trouvée pour reconstituer de manière fonctionnelle cet espace littoral. Pour s'adapter, les solutions vont devoir être évolutives. Pour commencer, un filet atténuateur de houle sera expérimenté pendant vingt-quatre mois pour ralentir la destruction du cordon dunaire. En parallèle, une concertation sera lancée avec la population pour trouver des solutions innovantes et ajustables permettant la recomposition spatiale à long terme. Pour le moment, cette dernière option est freinée par la réglementation et le financement.



Atténuateur de houle au large de Vias (34) - Source : Seaneo

### Innover : élargir les échelles

Quand la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée est devenue métropole, elle a récupéré la compétence de la gestion de l'érosion mais aussi de nombreux projets menés par les communes et pensés très localement. La métropole a compris rapidement qu'il fallait passer à une échelle plus globale, l'échelle de la cellule hydrosédimentaire, pour prendre en considération toutes les interactions du littoral et de la côte, et éviter qu'une intervention d'un côté provoque un dommage de l'autre.

**« Le manque de retours d'expérience rend frileuses les collectivités qui voudraient se lancer dans une démarche innovante. Identifier des sites pilotes aux enjeux moindres permettrait d'expérimenter et de créer ce retour d'expérience nécessaire à l'évolution de la réglementation. »**

Olivier Le Neannec

La communauté d'agglomération Cap Atlantique innove aussi en changeant d'échelle et en s'associant à la communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire (Saint-Nazaire Agglo - La CARENE). « S'associer était un moyen de mutualiser nos réflexions et de les élargir pour asseoir une stratégie beaucoup plus porteuse », explique Norbert Samama, vice-président de Cap Atlantique. Pour lui, le regard sur l'érosion du littoral doit aller au-delà du périmètre d'une agglomération et interroger même la solidarité nationale. Réfléchir à l'échelle de deux communautés d'agglomération plutôt qu'une permet déjà une vision plus large, car le recul du trait de côte doit s'anticiper au niveau spatial mais aussi au niveau temporel pour lancer une stratégie foncière, projeter des déplacements d'équipements et redessiner des voies de circulation.

**« La gouvernance concrète de terrain est fondamentale. C'est une question de responsabilité vis-à-vis des générations futures. »**

Norbert Samama

### Qu'est-ce qu'une gestion « intégrée » du littoral\* ?

partagée  
enthousiaste visionnaire  
plurielle adaptative  
écosystémique systémique  
évolutive acculturée  
pragmatique concertée

\* Cette question a été posée à chaque intervenant le jour de l'événement, ce nuage de mots rend compte de leur vision de la gestion intégrée du littoral et de sa redéfinition dans le cadre de l'appel à partenaires.

### Expérimenter pour faire évoluer

Le Syndicat mixte Baie de Somme Grand littoral picard a expérimenté la « résilience structurelle » – c'est-à-dire économique, démographique et sociétale du territoire – en sortant de son périmètre. Il a intégré le rétro-littoral dans la réflexion menée conjointement avec quatre EPCI\* et deux territoires de SCoT\* différents. Il a ainsi mené une large concertation sur l'impact des risques littoraux pour réussir à construire une trajectoire commune de territoire. Le but est de rééquilibrer l'attractivité entre le littoral (sous pression du risque d'érosion mais aussi sous pression foncière et touristique) et le rétro-littoral au foncier plus favorable mais en manque d'attractivité. Un appel à projets a été lancé pour renforcer l'attrait de sites pilotes.



Cordon de galets de Cayeux-sur-Mer (80) : construction d'épis et apport artificiel de galets pour lutter contre l'érosion littorale - Source : Laurent Mignaux/Terra



Toulon (83) - Source : Arnaud Bouissou/Terra



Petite-Terre, Mayotte (976) – Source : Pixabay

## THÈME 2

# Connaître, surveiller, anticiper

### LES INTERVENANTS

**Danielle Defort** Directrice générale adjointe développement territorial et solidarités, CACEM

**Catherine Gamper** Cheffe du groupe de travail sur l'adaptation au changement climatique, OCDE\*

**Geoffrey Haraca** Responsable biodiversité, Gemapi et service public d'assainissement non collectif, communauté de communes de Petite-Terre

**Chamsia Mohamed** Vice-présidente chargée de la transition énergétique et de la qualité environnementale, communauté de communes de Petite-Terre

**Mathieu Parat** Directeur du service Gemapi-e, CA2BM

**Claude Vilcot** Vice-président chargé de la Gemapi mer, CA2BM

# Les défis de l'adaptation au changement climatique pour les territoires littoraux



## Catherine Gamper

Responsable du travail sur l'adaptation au changement climatique, OCDE

Titulaire d'un doctorat en économie publique de l'université d'Innsbruck, Catherine Gamper coordonne un groupe de travail qui soutient la mise en œuvre des programmes nationaux d'adaptation au changement climatique de plus en plus ambitieux. Elle a également dirigé l'initiative phare de l'OCDE « S'adapter au changement climatique dans la gestion des feux de forêt ». Auparavant, elle a travaillé à la Banque mondiale, où elle a contribué au travail de recherche et de planification sur la prévention des risques de catastrophes.

**Abitant près de la moitié de la population mondiale, trois quarts des grandes agglomérations urbaines, mais aussi des écosystèmes primordiaux pour le fonctionnement de la planète, les zones côtières représentent un fort enjeu économique, environnemental et social. Quels sont les impacts du changement climatique sur ces zones ? Quelles solutions mettre en place pour réussir l'adaptation des territoires côtiers ? Catherine Gamper présente la vision globale de l'OCDE sur la situation.**

## Le changement climatique bouleverse le littoral

Les zones côtières sont touchées de plein fouet par le changement climatique. L'élévation du niveau de la mer causera de plus en plus d'inondations, touchera 360 millions de personnes dans le monde en 2100 et causera une perte annuelle de 4 % du PIB mondial. D'ailleurs, les tempêtes augmentent déjà en fréquence et en intensité, et même s'il est difficile d'en établir le lien direct avec le changement climatique, certains facteurs du changement climatique semblent y concourir. À l'avenir, elles pourront causer des pertes humaines et économiques considérables. Par ailleurs, le réchauffement des océans affectera les écosystèmes côtiers.

Outre le dérèglement climatique, les actions humaines ont un impact sur l'environnement : les zones urbaines

sont en expansion sur les côtes, les ressources côtières sont surexploitées, et les activités humaines sur le bassin-versant sont très polluantes et néfastes pour le littoral.

## Les solutions pour y faire face

### ■ L'action politique

Les politiques publiques ont les capacités de mettre en place une adaptation côtière efficiente. En effet, les études montrent que les pertes et les dommages pourraient être considérablement réduits en combinant des stratégies de protection, d'adaptation et de retrait (voir schéma p. 21). La protection des écosystèmes côtiers les réduirait de deux à trois fois et les solutions fondées sur la nature permettent déjà de protéger 35 % de la population mondiale exposée aux inondations.

### ■ La gestion intégrée des côtes

Le défi des territoires côtiers est de réunir beaucoup d'intérêts différents et souvent divergents. L'OCDE essaye de promouvoir une gestion intégrée des côtes, c'est-à-dire de travailler avec toutes les parties prenantes pour déterminer un objectif commun permettant la préservation des zones côtières. Il s'agit de lever les obstacles politico-économiques et de sensibiliser les acteurs en transposant les connaissances scientifiques dans la vie quotidienne de chacun.



Des solutions fondées sur la nature mises en place par le service Gemapi-e de la CA2BM : installation de ganivelles et plantation d'oyats sur le massif dunaire au nord de Merlimont (62) - Source : service Gemapi-e de la CA2BM



Atelier de travail avec les collectivités de l'appel à partenaires *Gestion intégrée du littoral* lors du séminaire à Paris en juin 2023

## Les bonnes pratiques internationales

### Wallasea Island

→ Actuellement seul 1/10<sup>e</sup> de la côte du comté d'Essex au Royaume-Uni reste sauvage, les autorités ont donc décidé d'investir dans la restauration des marais de Wallasea Island, pour éviter l'infiltration des eaux salées dans les écosystèmes d'eau douce. Cette restauration a permis à la fois de réduire le risque climatique et de restaurer la biodiversité.



Marécages près de la rivière Crouch - Source : BerndBrueggemann

### Quintana Roo

→ La très touristique région de Quintana Roo au Mexique s'est lancée dans la restauration de ses récifs coralliens. Cela a permis de préserver les écosystèmes marins et les mangroves, entre marées et régions littorales. Cette restauration protège 300 000 personnes des risques d'inondations, soutient l'activité touristique et, signe prometteur, les assurances acceptent à nouveau de couvrir la population contre les risques climatiques.



Récifs coralliens de Quintana Roo, Mexique - Source : Extreme Photographer

### Les recommandations de l'OCDE pour réussir son adaptation

- intégrer les parties prenantes tôt dans la planification des actions ;
- planifier l'avenir sans verrouiller des trajectoires non durables ;
- aligner les responsabilités, les ressources et les enjeux des acteurs ;
- examiner les implications des politiques en matière de distribution et d'équité ;
- faire place à l'innovation.



# La parole aux territoires

Parce que chaque territoire est spécifique et voit s'imbriquer de multiples facteurs de risque, il est primordial d'améliorer la connaissance de celui-ci pour réussir son adaptation et prendre les bonnes décisions. Illustration sur des territoires singuliers.



## Danielle Defort

Directrice générale adjointe développement territorial et solidarités, communauté d'agglomération du Centre de la Martinique



## Geoffrey Haraca

Responsable biodiversité, Gemapi et service public d'assainissement non collectif, communauté de communes de Petite-Terre



## Chamssia Mohamed

Vice-présidente chargée de la transition énergétique et de la qualité environnementale, communauté de communes de Petite-Terre



## Mathieu Parat

Directeur du service Gemapi-e, CA2BM



## Claude Vilcot

Vice-président chargé de la Gemapi mer, CA2BM

### Petite-Terre : un mille-feuille de risques

Deuxième île de Mayotte, Petite-Terre s'étend sur 12 kilomètres carrés très contrastés : un relief accidenté à l'est et beaucoup plus doux à l'ouest. C'est donc à l'ouest que l'urbanisation s'est développée attirant 30 000 habitants sur un périmètre de seulement 6 kilomètres carrés proche du littoral. De plus, un volcan sous-marin a surgi en 2019 à 50 kilomètres à l'est de Mayotte, entraînant une subsidence de l'île de Petite-Terre d'une dizaine de centimètres et donc des épisodes réguliers de submersion marine.

Pour réduire le risque, la communauté de communes a d'abord pensé transformer l'usage du mur de soutènement existant en un mur de protection contre la submersion marine. Cependant, l'étude – qui s'étend de juin 2021 à fin 2023 – a montré qu'il faudrait élever le mur d'1,50 mètre (et dénaturer le paysage du quartier très prisé en fin de journée). L'étude a aussi rendu compte d'une intrusion des eaux marines dans le réseau d'eaux pluviales au droit des déversoirs, lors d'épisodes de grandes marées, créant des infiltrations qui ont affaibli la voirie à proximité du mur de soutènement.

L'approfondissement des connaissances a permis une adaptation des décisions à la situation très complexe.

**Quel est le premier frein que vous auriez envie de lever\* ?**

**méconnaissance des leviers d'action**

**incertitude sur l'évolution des aléas climatiques**

**foncier**

\* Cette question a été posée aux conférenciers et invités présents au séminaire.

**« L'anticipation est essentielle pour être efficace, pour mieux accompagner et agir. »**

Claude Vilcot

### CA2BM : mieux connaître pour bien décider

Sur le territoire de la communauté d'agglomération Deux Baies en Montreuillois (27 kilomètres de côte), le but de l'étude était d'étendre la connaissance des enjeux littoraux à l'ensemble du territoire. Il s'agissait pour cela de réaliser une représentation cartographique du recul du trait de côte à trente ans et cinquante ans, sur la base de plusieurs scénarios intégrant différents critères (changement climatique, maintien des ouvrages actuels de lutte contre l'érosion).

L'étude a permis d'identifier les zones à risque du littoral et les impacts du recul du trait de côte, éléments essentiels pour adapter l'action et réfléchir à une stratégie à long terme.

Par exemple, les connaissances apportées par l'étude ont été confrontées à l'évaluation économique des biens impactés par le recul du trait de côte. Si la communauté de communes décide de protéger le trait de côte en maintenant et entretenant les ouvrages actuels, seuls 47 biens sont concernés à horizon cinquante ans. En revanche, si elle décide de laisser ces ouvrages se dégrader et le trait de côte prendre sa trajectoire naturelle, le nombre des biens affectés devient considérable. La stratégie prioritaire pour se donner le temps de recomposer l'aménagement du littoral est donc bien de protéger le trait de côte.

**« Le Cerema nous a apporté une ingénierie de méthode, aussi bien dans l'élaboration des outils de mesure des risques que dans la hiérarchisation des projets, prenant en compte les nombreux acteurs différents. »**

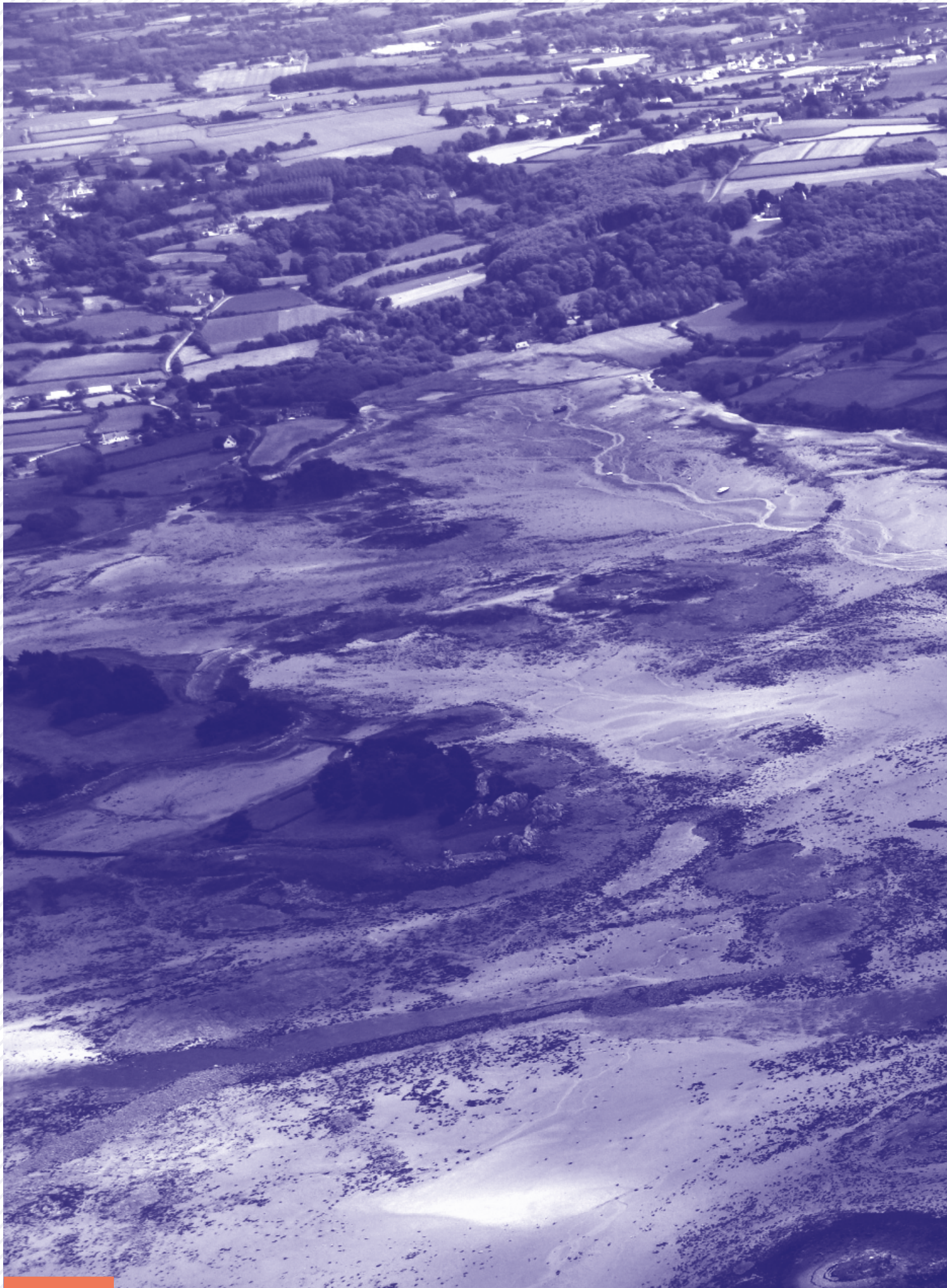
Danielle Defort, Martinique



Affaissement de la voirie au droit du mur de soutènement à Petite-Terre, Mayotte - Source : Geoffrey Haraca



Intrusion des eaux marines dans le réseau d'eaux pluviales à Petite-Terre, Mayotte - Source : Geoffrey Haraca



Anse de Pelinnec, Penvénan (22) - Source : Mairie de Penvénan

## THÈME 3

# Association des parties prenantes et de la société civile

### LES INTERVENANTS

**Élisabeth Guillou** Professeure des universités en psychologie sociale et environnementale, Université de Bretagne Occidentale

**Guillaume Hainigüe** Chargé de mission PCAET\* : adaptation aux changements climatiques & valorisation des données énergie-climat, Saint-Nazaire Agglo - La CARENE

**Cécile Périssé** Responsable Gemapi, communauté de communes Vendée Grand littoral

**Jean-Jacques Poudroux** Directeur du patrimoine et des projets, commune de Penvénan

**Pierre Simon** Maire adjoint chargé de l'urbanisme et du développement durable, commune de Penvénan

**Nelly Vivien** Adjointe au maire chargée des finances et de la culture, commune de Pouldreuzic

# Apport de la psychologie environnementale pour aider à entrer en action



## Élisabeth Guillou

Professeure des universités en psychologie sociale et environnementale, Université de Bretagne Occidentale

Le travail de recherche d'Élisabeth Guillou s'inscrit dans une orientation psycho-sociale et psycho-environnementale du rapport de l'individu à l'environnement, où l'environnement est entendu comme un cadre de vie. Les interrelations homme-environnement sont étudiées au travers de diverses théories, telles que celles des représentations sociales, des processus identitaires et du sens du lieu.

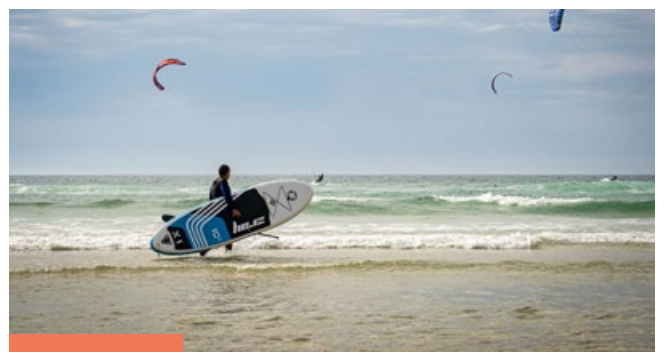
La connaissance sociale, à l'instar de la connaissance scientifique, utilise ses propres logiques. Les représentations sont dites « sociales » car elles sont produites et partagées par un groupe de personnes. Ce sont des formes de subjectivité inscrites dans un contexte donné ; ainsi, travailler sur ces représentations revient à étudier les différentes visions du monde. Élisabeth Guillou, chercheuse en psychologie environnementale à l'Université de Bretagne Occidentale, étudie les représentations sociales des risques côtiers.

## Pourquoi travailler sur les représentations sociales des risques côtiers ?

Le but de ces recherches est d'acquérir une connaissance sur les modes de vie propres au littoral et sur la perception des risques côtiers. En France, la mer est en même temps le symbole d'un danger et d'un plaisir idéalisé. Comprendre les différentes formes de pensée des Français peut être utilisé à bon escient dans les politiques de gestion intégrée du littoral et pour choisir les bons canaux de communication à mobiliser pour sensibiliser les populations aux problématiques littorales.



Vagues de submersion à Saint-Malo (35) lors de la marée du siècle  
Source : Arnaud Bouissou/Terra



Surf sur la plage de Biscarosse (40) - Source : Christophe Cazeau/Terra

## Observer sur un temps long

Les véritables changements de représentations sociales ne peuvent s'observer que sur un temps long : « c'est parce que je travaille sur ce sujet depuis dix ans que je peux vous dire que la représentation des risques côtiers a changé : aujourd'hui la population est consciente de la situation », affirme Élisabeth Guillou.

Ces recherches sont le fruit d'un travail interdisciplinaire entre gestionnaires, scientifiques, associations et partenaires locaux. L'université de Bretagne Occidentale a développé une méthode d'observation des risques côtiers fondée sur le concept de la vulnérabilité systémique<sup>1</sup>. Cet observatoire collecte, gère, analyse, interprète et valorise publiquement les données relatives aux quatre composantes : aléas, enjeux, gestion et représentations.

La composante « représentations » de cet observatoire étudie en particulier l'appropriation de l'espace par la population qui s'identifie à un lieu et s'y attache. « Il ne suffit pas de dire à la population qu'elle est en danger pour qu'elle se déplace. Les habitants du littoral se sont approprié leur territoire, il est difficile pour eux d'en parler » explique la chercheuse.

## Les résultats de l'observation

Entre 2012 et 2014, la prise de conscience du risque côtier est passée de 29% à 68% des personnes interrogées. Que s'est-il passé pendant ces deux ans ? La population a vu les scientifiques étudier le territoire ; une COP\*, a eu lieu ; l'alerte « vague submersion » a surgi plus fréquemment... C'est une somme de facteurs qui a mené à une construction de connaissances et a provoqué un véritable changement dans la façon de parler du risque côtier.

**- 20 mètres**  
**LES TEMPÊTES SUCCESSIVES**  
**DE L'HIVER 2013-2014**  
**ONT FAIT RECULER LE TRAIT**  
**DE LA CÔTE SABLEUSE AQUITAINE**  
**DE 20 MÈTRES<sup>2</sup>.**

1. Le Berre, I., Meur-Ferec, C., Cuq, V., Guillou, É., Hénaff, A., Lami, T., Le Dantec, N., Letortu, P., Lummert, C., Noûs, C., Philippe, M., Rouan, M., *Systemic vulnerability of coastal territories to erosion and marine flooding: A conceptual and methodological approach applied to Brittany (France)*. *International Journal of Disaster Risk Reduction*, 2022, p.103-122.

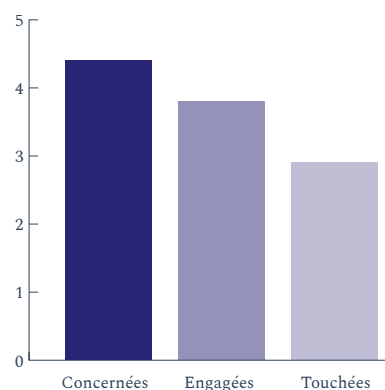
2. Source : Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) et de l'Office national des forêts (ONF).

## Résultats d'OSIRISC (Observatoire des risques côtiers en Bretagne), 2023.

Vécu des personnes interrogées  
 confrontées aux aléas littoraux :

	Effectifs	%
Ayant subi des dégâts sur ses biens personnels	1	1,5%
Ayant observé le phénomène sur sa commune	42	62,5%
Ayant appris que le phénomène avait eu lieu sur la commune	24	36%
	67	100%

Au sujet des risques côtiers, les personnes interrogées se disent :



Moyennes sur une échelle en 5 points  
 de « pas du tout » à « tout à fait »

### Parmi les autres résultats observés :

- la population se sent autant concernée par les risques côtiers que par les risques sociaux ;
- si quasiment 100% des personnes interrogées se disent « concernées » par les risques côtiers, elles expriment une inquiétude générale mais beaucoup moins pour leurs biens personnels ;
- la consolidation des ouvrages n'est plus une solution considérée par la population comme adaptée pour répondre aux risques côtiers.

## La parole aux territoires

Associer les parties prenantes est essentiel pour traiter un sujet comme le recul du trait de côte, d'autant que la représentation sociale du littoral français est marquée par un fort attachement de la population à sa terre. Focus sur quelques territoires qui ont mis l'accent sur la participation dans leur stratégie de gestion du littoral.



### Guillaume Hainigue

Chargé de mission  
PCAET\* : adaptation aux  
changements climatiques  
& valorisation des données  
énergie-climat, Saint-  
Nazaire Agglo - La CARENE



### Cécile Périssé

Responsable Gemapi,  
communauté de  
communes Vendée  
Grand littoral



### Jean-Jacques Poudroux

Directeur du patrimoine  
et des projets, commune  
de Penvénan



### Pierre Simon

Maire adjoint chargé  
de l'urbanisme et du  
développement durable,  
commune de Penvénan



### Nelly Vivien

Adjointe au maire  
chargée des finances et  
de la culture, commune  
de Pouldreuzic



### Penvénan : créer une culture de la surveillance du trait de côte

La commune de Penvénan a mis en place avec succès des ateliers de collecte de documents auprès de ses habitants : environ 200 documents (cartes postales, plans cadastraux, plans napoléoniens, etc.) ont été récoltés puis exposés. Outre l'évolution du trait de côte, ces documents rendent compte de l'artificialisation du littoral. Ce travail a permis de bâtir une meilleure connaissance de cette évolution mais aussi de lancer les échanges avec les citoyens pour imaginer ce que pourrait être leur littoral dans le futur.

Au-delà de ces ateliers de collecte, la commune a constitué un comité de pilotage pour la gestion du littoral volontairement composé de membres d'intérêts divergents. C'est une véritable culture de la surveillance du trait de côte qui s'est instaurée dans la commune, et aujourd'hui les membres du comité de pilotage sont les premiers ambassadeurs de la stratégie et les sentinelles du littoral.

**« La participation de l'ensemble des acteurs concernés est un vecteur de réussite et d'acceptation de la stratégie de gestion du littoral et de recul du trait de côte »**

Jean-Jacques Poudroux

### Pouldreuzic : sensibiliser pour impliquer

La commune de Pouldreuzic a connu moins de succès dans ses propres ateliers de collecte. La commune relancera cependant un appel à documents anciens car, après de nouveaux épisodes de tempêtes, les consciences semblent avoir évolué sur le territoire.

**« La concertation ne se décrète pas, elle s'apprend. »**

Nelly Vivien

La participation de la population est dans l'ADN de ce territoire : « *Nous avons commencé par travailler sur la sensibilisation pour arriver à de l'implication* », explique Nelly Vivien, adjointe au maire de Pouldreuzic. Elle a aussi travaillé avec le Cerema à la création d'une Aire

marine éducative (AME) avec les enfants du collège : les enfants récoltent des informations au cours de visites sur le littoral, décident de la zone qu'ils souhaitent prendre en charge et vont jusqu'à la prise de décision, dans une vraie volonté démocratique et participative de la commune.

### Saint-Nazaire Agglo - La CARENE : le groupe miroir

Saint-Nazaire Agglo - La CARENE expérimente une innovation organisationnelle : le groupe miroir. Il s'agit d'un groupe composé en miroir du comité de pilotage classique, inspiré par la convention citoyenne pour le climat. Les membres sont choisis par cooptation : 25 à 30 personnes ont été contactées individuellement afin d'obtenir un groupe diversifié plus que réellement représentatif. Il leur a été proposé de créer un rassemblement de citoyens volontaires et engagés dans la défense de l'intérêt général concernant les risques littoraux liés au changement climatique et la stratégie de gestion intégrée du trait de côte.

Le groupe miroir est nourri des travaux des séances de travail du comité de pilotage. Il a un rôle consultatif pour chaque décision du comité de pilotage et un pouvoir d'interpellation des élus, mais il n'est pas décisionnaire. De leur côté, les élus se sont engagés par une charte à répondre à la sollicitation de ses membres et à alimenter la stratégie avec leurs réflexions.

### Qu'est-ce qu'une AME ?

Une AME est une zone littorale de petite taille, gérée de manière participative par les élèves et les enseignants d'un établissement scolaire, suivant des principes définis par une charte. La classe est placée au sein d'une dynamique territoriale faisant appel à l'expertise de l'école et de la commune concernée, mais aussi d'associations d'usagers ou de protection de l'environnement, ainsi que des professionnels de la mer et du littoral (pêcheurs, scientifiques...). C'est une démarche à la fois scientifique et citoyenne, qui promeut la protection de l'environnement marin et la connaissance du patrimoine maritime, y compris des métiers de la mer<sup>1</sup>.

1. Source : *Les aires marines éducatives se développent*, ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, 2017.



**AMOCO-CADIZ**  
 Des précisions sur le paiement des cotisations E.N.I.M. par les marins-pêcheurs sinistrés

PARIS. — A la suite de certaines informations parues récemment au sujet du recouvrement des cotisations qui leur étaient demandées par l'E.N.I.M. et cela sans être destinés pour un retard qui aurait...

De plus, une décision du directeur de l'Établissement National des Indes de la Mer, en date...



Documents collectés par la commune de Penvénan suite au lancement d'un appel à documents anciens pour son projet de surveillance du trait de côte - Source : Mairie de Penvénan

## Vendée Grand littoral : se connaître pour se comprendre

Sur le territoire de la communauté de communes de Vendée Grand littoral, une fiche action du PAPI\* portait sur le partage des connaissances du fonctionnement hydraulique et de la gestion des ouvrages de marais. L'étude avec le Cerema a permis l'élargissement de cette fiche action afin de coconstruire une stratégie globale incluant la gestion hydraulique mais aussi la cohabitation des usages, l'adaptation aux phénomènes naturels, la préservation des ressources naturelles et du patrimoine culturel, ainsi que la gestion du tourisme. Trois ateliers participatifs ont été menés pour permettre aux nombreux acteurs (les propriétaires de marais, l'État, les communes, l'animateur Natura 2000, le Département, les exploitants agricoles, les associations environnementales, etc.) de se rencontrer de manière plus ouverte, conviviale et constructive que dans le cadre du comité de pilotage.



Ouvrage de protection de marais sur le territoire de Vendée Grand littoral - Source : Vendée Grand littoral



Sur l'estrade, de gauche à droite : Jean-Jacques Poudroux, Cécile Périssé, Pierre Simon et Julie Merckling



Grimaud (83) - Source : Pexels Helena Jankovičová-Kováčová

## THÈME 4

# Développement d'aménagements résilients et de la recomposition spatiale

### LES INTERVENANTS

**Éric Alonzo** Architecte, docteur en architecture et professeur à l'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est (Université Gustave Eiffel)

**Florian Bouthors** Directeur de l'aménagement, Syndicat mixte Baie de Somme Grand littoral picard

**Laëtitia Delsemme** Responsable adjointe au service environnement, commune de Grimaud

**Geoffrey Haraca** Responsable biodiversité, Gemapi et service public d'assainissement non collectif, communauté de communes de Petite-Terre

**Olivier Le Neannec** Directeur des espaces naturels et de la biodiversité, Métropole Toulon Provence Méditerranée

**Chamssia Mohamed** Vice-présidente chargée de la transition énergétique et de la qualité environnementale, communauté de communes de Petite-Terre

**Julien Romane** Architecte-urbaniste cofondateur de l'agence Les Marneurs et enseignant au sein du DSA d'architecte-urbaniste de l'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est (Université Gustave Eiffel)

# Les enjeux de la recomposition spatiale des territoires littoraux



## Éric Alonzo

Architecte, docteur en architecture et professeur à l'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est (Université Gustave Eiffel)

---

Éric Alonzo codirige le DSA\* d'architecte-urbanisme de l'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est. Au sein de cette formation post-diplôme, il encadre depuis une dizaine d'années plusieurs études, menées en partenariat avec les collectivités locales, sur des territoires littoraux en France métropolitaine et ultramarine. Il enseigne également à l'École nationale des travaux publics de l'État ainsi qu'à l'École des Ponts-Paris Tech. Il est, par ailleurs, membre associé de l'Autorité environnementale d'Île-de-France.

---



## Julien Romane

Architecte-urbaniste cofondateur de l'agence Les Marneurs et maître de conférences au sein du DSA d'architecte-urbaniste de l'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est (Université Gustave Eiffel)

---

Avec deux autres diplômés du DSA d'architecte-urbaniste de l'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, Julien Romane est le cofondateur de l'agence Les Marneurs (Paris et Bruxelles), lauréate du Palmarès des jeunes urbanistes 2022 décerné par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et du ministère en charge de la Ville et du Logement. Ses travaux portent sur les conséquences du dérèglement climatique, notamment au regard de la question littorale.

---

## En théorie : les sujets récurrents soulevés par ces études

### ■ Réglementation et politique

Le plus souvent, les enjeux de la recomposition spatiale sont abordés sous l'angle réglementaire : les Plans de prévention des risques littoraux (PPRL) contraignent l'urbanisation dans les zones exposées. Le travail des architectes-urbanistes consiste à passer d'une réponse administrative et technique à une démarche de projet d'aménagement, sous-tendue par le projet politique des élus des territoires. Il s'agit aussi de mettre en regard ce projet sur une échelle de temps de mandats électoraux, le but étant que les élus prennent conscience de l'importance d'agir sur le court terme pour préparer le long terme : se projeter en 2100, c'est anticiper quatorze mandats municipaux.

### ■ La recomposition spatiale

Au-delà de la simple question du trait de côte, le littoral s'envisage parfois très loin à l'intérieur des terres. Ainsi bien souvent, les projets de recomposition spatiale amènent à « désaménager », à soustraire, à déconstruire, avant éventuellement de reconstruire ailleurs. Cela impose à l'architecte un important changement d'approche.

## En pratique : deux projets confiés à l'agence d'architecture, de paysage et d'urbanisme Les Marneurs

### ■ Cherbourg « Avant la tempête » : adaptation d'un espace déjà bâti

Le but de cette étude menée avec des partenaires techniques (Setec et Hydratec) est d'adapter le quai Lawton-Collins à la submersion. L'agence Les Marneurs s'est attachée à redonner au quai son sens patrimonial traditionnel d'accès à la mer, bien que le quai Lawton-Collins ait évolué au cours du temps vers un état de friche industrielle le rendant moins accessible. L'étude a cherché, au contraire, à raviver le rapport à la mer. Ce quai qui rassemble plusieurs usages (voitures, piétons, vélos, etc.) a dû être repensé pour tenir compte de la montée des eaux, qui sera de plus en plus récurrente et fréquente. La durabilité des ouvrages proposés pour ce projet est donc primordiale.

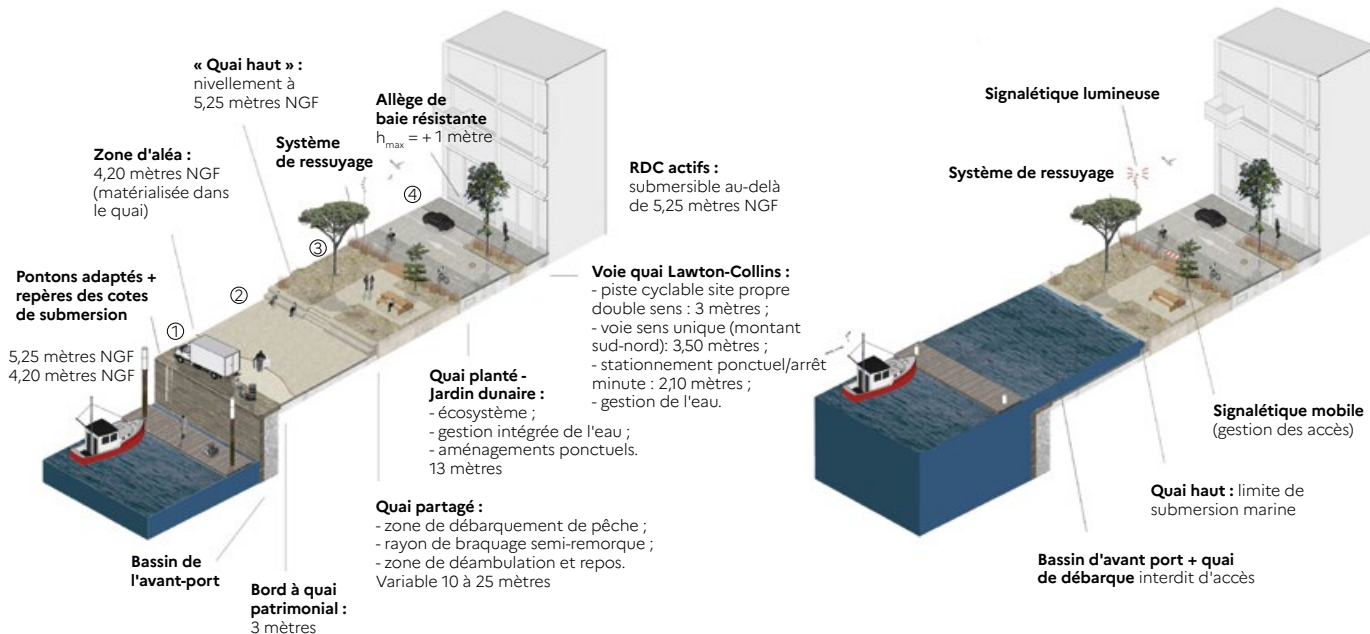
## « Dans quatre-vingts ans, Cherbourg c'est Venise. »

Julien Romane

Palettes des matériaux et des végétaux

- ① Quai patrimonial : granit
- ② Quai partagé : béton
- ③ Jardin dunaire : espèces halophytes (milieu salé / embruns)
- ④ Voie quai Lawton-Collins : béton recyclé

Submersion marine - aléa 5,25 mètres NGF  
Fréquence en 2100 : 1 risque sur 100 ans  
 $0,80 \text{ mètre} \leq h_{\text{eau}} \leq 1,25 \text{ mètres}$  jusqu'au quai planté



▲ Axonométrie | Le secteur dune, état projeté en situation normale.

▲ Axonométrie | Le secteur dune, état projeté en situation de submersion.

Projet d'adaptation à la submersion du quai Lawton-Collins, Cherbourg (50) - Source : Les Marneurs

## Idée de bonne pratique écologique

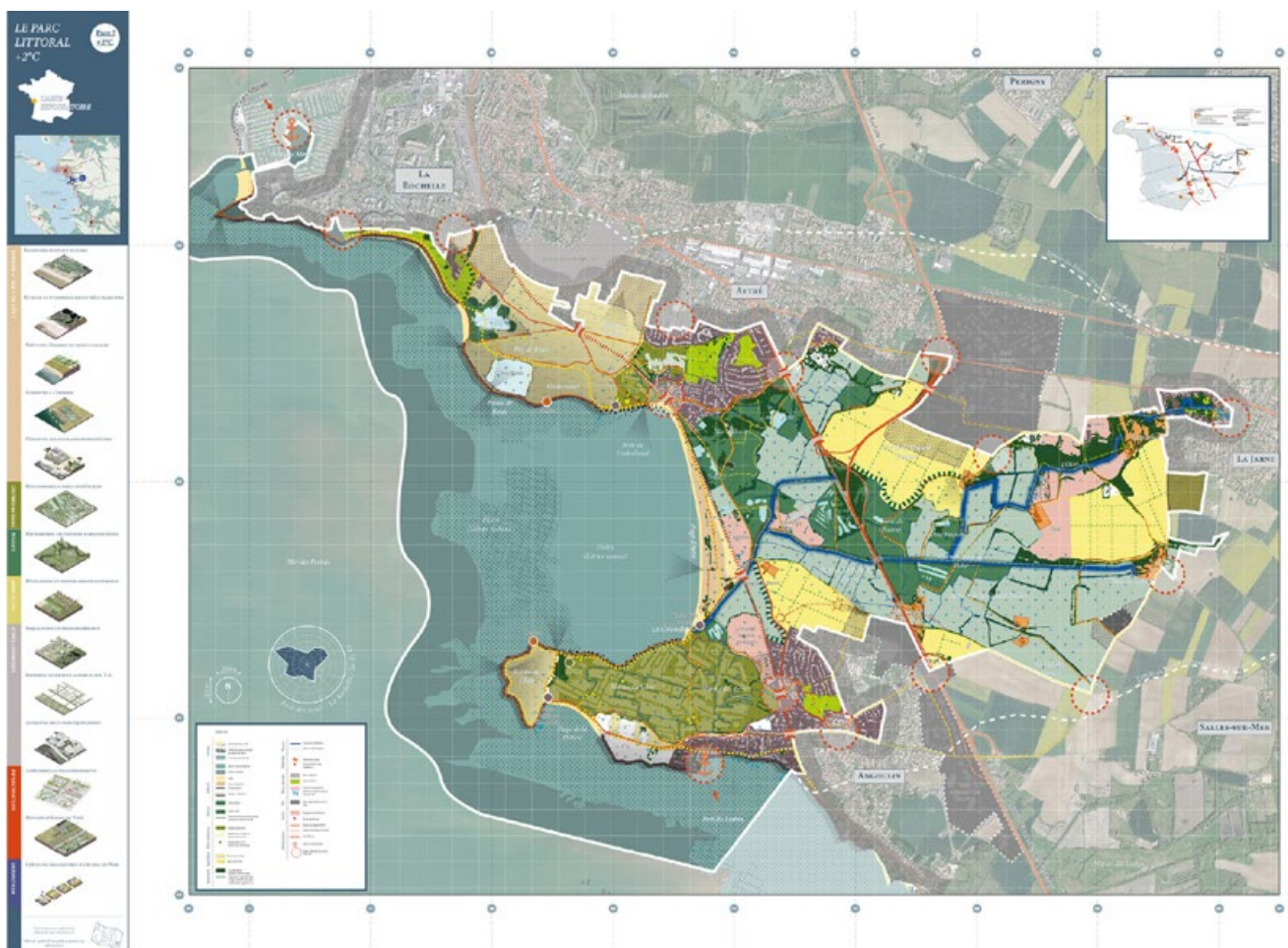
L'étude des Marneurs a pointé la nécessité de préserver les zones humides et les marais qui constituent d'incroyables capteurs de CO<sub>2</sub> alors qu'ils sont aujourd'hui occupés par l'une des plus grandes activités émettrices de CO<sub>2</sub> : la culture agricole intensive.

→ Laisser à nouveau leur place naturelle à ces zones humides et ces marais serait doublement judicieux.

## ■ La Rochelle « Après la tempête » : trouver le bon périmètre

D'abord sollicitée sur un périmètre assez restreint autour du trait de côte, l'agence a commencé par définir le bon périmètre pour mener son étude. En effet, il fallait prendre en compte les secteurs concernés par la montée des eaux liée au changement climatique, mais aussi les espaces sinistrés en 2010 par la tempête Xynthia. Le périmètre de la montée des eaux lors de cette tempête (+ 60 centimètres) correspond au périmètre du marais rétro-littoral historique. C'est à cette échelle qu'a été élargie l'étude incluant toutes les communes limitrophes à ce marais.

Le projet inclut à la fois les dynamiques du paysage et des zones urbaines, littorales, rétro-littorales et agricoles, avec pour chacune des prescriptions adaptées.



Plan guide du parc littoral de La Rochelle : prescription et gestion des différentes entités paysagères et urbaines





Canal de Vuhé : ossature hydraulique et de parcours dans le parc - Source : Les Marneurs



Marais doux : préservation et reconquête des zones humides - Source : Les Marneurs

## La parole aux territoires

Face au recul du trait de côte, les territoires littoraux ont des décisions difficiles à prendre : se défendre contre la mer avec des ouvrages de protection et des aménagements résilients ou trouver une solution de recomposition spatiale du territoire.



### Florian Bouthors

Directeur de l'aménagement, Syndicat mixte Baie de Somme Grand littoral picard



### Laëtitia Delsemme

Responsable adjointe au service environnement, commune de Grimaud



### Geoffrey Haraca

Responsable biodiversité, Gemapi et service public d'assainissement non collectif, communauté de communes de Petite-Terre



### Olivier Le Neannec

Directeur des espaces naturels et de la biodiversité, Métropole Toulon Provence Méditerranée



### Chamssia Mohamed

Vice-présidente chargée de la transition énergétique et de la qualité environnementale, communauté de communes de Petite-Terre

**Contraintes foncière, financière, législative, acceptation par la population, intérêts divergents : les obstacles à l'entretien et la construction d'ouvrages de protection et les entraves à la relocalisation sont nombreux.**

### De l'imaginaire à la réalité foncière

#### ■ Grimaud : le sujet épineux des campings

Le Cerema a réalisé pour la commune de Grimaud une étude de faisabilité pour reculer les campings de bord de mer à l'intérieur des terres. Cette étude comprenait notamment un volet foncier pour vérifier la disponibilité de terrains pouvant les accueillir. Pour l'instant, le projet bute sur le foncier, mais au-delà de cet aspect, c'est tout l'imaginaire des campings qui serait à repenser. Alors que leur attractivité repose sur la promesse faite aux touristes de vacances « les pieds dans l'eau », imaginer un camping sur les hauteurs avec vue sur mer, à l'aplomb d'un chemin qui mène à la plage ne pourrait-il pas être désirable ? Pour Grimaud, la prochaine étape est la concertation pour informer des risques les propriétaires des campings et envisager avec eux les solutions qui leur seraient acceptables.

#### ■ Petite-Terre : sur tous les fronts

À Petite-Terre, la pression foncière écarte aussi la solution de la relocalisation : le peu de terrains non protégés au titre de l'environnement et disponibles appartient à des privés fortement attachés à leur patrimoine familial. Un autre point de blocage est lié au besoin urgent de construire des infrastructures publiques nécessaires pour la population, ce sur quoi la communauté de communes de Petite-Terre axe sa politique et ses efforts.

**« On doit en même temps mettre à l'abri la population menacée et construire des infrastructures qui lui sont nécessaires : c'est un choix complexe ! »**

Chamssia Mohamed

### De la défense contre la mer à la recomposition spatiale

Pour éviter d'être enfermé dans ce dilemme, il faut commencer par formuler toutes les hypothèses en les évaluant, en les chiffrant et en vérifiant l'aspect réglementaire. Grâce à ce travail préparatoire, il est possible d'envisager tous les scénarios possibles en regard d'un scénario de référence correspondant au statu quo.

Le Syndicat mixte Baie de Somme Grand littoral picard a fait l'expérience malheureuse de l'échec d'un projet de recomposition mal préparé. « *La démarche est intervenue trop tôt pour les perceptions locales de l'époque, les besoins des habitants, leur ressenti de la situation* », explique Florian Bouthors, directeur de l'aménagement au Syndicat mixte. Aujourd'hui, il tire profit de cette expérience : alors qu'il était dans une démarche descendante, le Syndicat retourne la situation et se met au service des habitants à la recherche de solutions à leur problème.

Par exemple, un propriétaire d'hôtel avait besoin de relocaliser son établissement. Après discussion pour comprendre son fonctionnement propre et ses besoins, c'est lui-même qui est revenu vers le Syndicat et les services de l'État pour proposer le rachat de son hôtel, afin de lui permettre de créer une autre activité sur un site existant plutôt que de relocaliser son établissement.

### Trajectoire d'adaptation

L'adaptation littorale se heurte à de nombreux obstacles, qu'ils soient d'ordre économique, financier, réglementaire ou technique. Planifier une stratégie sur un temps très long, avec de grandes incertitudes quant aux dynamiques socio-économiques et climatiques, se révèle être, alors, très complexe. Comme le préconise le Giec<sup>1</sup>, l'approche fondée sur les "trajectoires d'adaptation" permettrait de dépasser ces obstacles en combinant et séquençant des actions de défense contre la mer, d'aménagement résilient ou de recomposition spatiale entrelacées. Grâce à l'intégration continue de l'évolution des dynamiques socio-économiques et environnementales, cette méthode de planification adaptative garantit un champ des possibles ouvert à long terme, tout en prenant compte les difficultés d'agir à court terme, en commençant par la mise en place d'action rapide et sans regrets<sup>1</sup>.

1. Source : GIP littoral Aquitain.

## Défense contre la mer ou aménagements résilients ?



Piste d'atterrissage de l'aéroport de Petite-Terre dans l'axe du quartier des pêcheurs (en arrière-plan)  
Source : Bruno Marie

### Quartier des pêcheurs, Petite-terre

→ À Petite-Terre, le quartier des pêcheurs est menacé par la montée des eaux et situé dans la continuité de la piste d'atterrissage de l'aéroport. La localisation du quartier l'empêche de mener des travaux d'aménagements résilients : à cause des contraintes de sécurité imposées par l'aviation civile protégeant les couloirs aériens, les habitations de ce quartier ne peuvent pas être surélevées pour être protégées de la montée du niveau de la mer.

→ D'ici 2035, cette piste d'atterrissage devrait être allongée pour recevoir les avions long-courrier. Afin de construire un ouvrage durable, elle serait aussi rehaussée de dix mètres et constituerait ainsi une digue de protection pour le quartier des pêcheurs. Cela résoudrait sa problématique de protection, mais par une stratégie de défense contre la mer plutôt que par des aménagements résilients.



Site naturel du Bourdigou (66) - Source : ObsCat

# CONCLUSION

L'ANEL et le Cerema se félicitent de la réussite de ce séminaire hybride qui a rassemblé 220 participants sur l'ensemble de la journée, dont plus de 80 en présentiel à Paris et près d'un tiers issu des collectivités locales. Plusieurs intervenants ont rappelé l'importance vitale de la **préservation des littoraux**, ces zones d'équilibre délicat dotées d'une richesse inestimable. Couvrant un large éventail de sujets, de l'urbanisme à la biodiversité, en passant par les enjeux économiques et environnementaux, ce séminaire a offert une **plateforme d'échange et de partage de bonnes pratiques** au profit des élus et des techniciens qui les entourent. Aucun sujet n'a été laissé de côté, offrant une vision globale et approfondie des défis et des solutions possibles.

Le séminaire a surtout été l'occasion de dresser un premier bilan à mi-parcours de l'appel à partenaires ANEL-Cerema. Après plus de deux ans d'études prospectives, le résultat est plus que positif : 21 collectivités littorales, hexagonales et ultramarines, représentant 17 projets de territoires ont rejoint l'aventure, prouvant que les démarches partenariales nouant expertise technique et réalité de terrain permettaient de dégager des solutions utiles aux territoires et à valeur d'expérience pour les autres. Rendez-vous est donné par l'ANEL et le Cerema à l'été 2024 avec la restitution des enseignements de l'appel à partenaires, notamment au travers d'un dernier séminaire public.

## EN 5 MOTS



### Par Sébastien Dupray

Directeur de la Direction technique Risques, Eaux et Mer du Cerema.

#### — SOLUTIONS

Si les problèmes sont nombreux, les échanges ont montré que les solutions le sont tout autant : variées, innovantes, spécifiques.

#### — TRANSVERSALITÉ

Financement, génie côtier, architecture, sociologie, tourisme, littoral, rétro-littoral, biodiversité, infrastructures : la gestion du littoral intègre tous ces aspects et se doit donc d'être transversale.

#### — DIALOGUE

La gestion intégrée du littoral ouvre un dialogue entre les élus et les techniciens, entre la parole politique et la vision technique. Le dialogue dépasse aussi le périmètre des équipes projet grâce à la concertation et l'éducation.

#### — TEMPS

C'est un défi de se projeter dans des temps longs face à la durée des mandats électoraux. Gérer l'incertitude demande aussi de prendre le temps de la pédagogie et de la concertation.

#### — MATURITÉ

La compréhension des enjeux et de tous les sujets que soulève la gestion intégrée du littoral demande une grande maturité. ■



Participants du séminaire *Premiers enseignements issus des études de l'appel à partenaires ANEL-Cerema*, à Paris, le 13 juin 2023



Sophie Panonacle  
Source : Assemblée nationale

**Message de Sophie Panonacle,  
députée de la Gironde,  
présidente du bureau du Conseil national  
de la mer et des littoraux  
et du Comité national du trait de côte**

En mars 2023, Bérangère Couillard, secrétaire d'État chargée de l'Écologie, a lancé le Comité national du trait de côte pour concerter, avec l'ensemble des parties prenantes, le modèle de financement pour accompagner la recomposition spatiale des territoires littoraux exposés au recul du trait de côte. Sophie Panonacle, présidente de ce comité et du Conseil national de la mer et des littoraux, députée de la Gironde, est intervenue en clôture du séminaire.

« *La gestion intégrée du littoral est un sujet majeur qui au fil du temps gagne en urgence. Le travail mené par l'ANEL et le Cerema est d'une grande valeur, il va largement contribuer aux conclusions des recommandations du Comité national du trait de côte. Votre force réside dans les retours d'expérience locaux ; votre crédibilité repose sur l'analyse objective des situations et l'évaluation sans filtre des projets. C'est, à mon avis, la meilleure façon d'avancer.* »







# Annexes

# GLOSSAIRE

**DSA** : diplôme de spécialisation et d'approfondissement

**EPCI** : établissement public de coopération intercommunale

**Gemapi** : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

**GIEC** : groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

**PAPI** : programme d'actions de prévention des inondations

**PCAET** : plan climat-air-énergie territorial

**OCDE** : Organisation de coopération et de développement économiques

**SCoT** : schéma de cohésion territoriale

**SLR** : *Sea Level Rise*, soit « montée du niveau de la mer »

# PROGRAMME

Dans le cadre de l'appel à partenaires *Gestion intégrée du littoral* lancé avec l'ANEL, le Cerema accompagne dix-sept projets de territoires dans le développement, l'expérimentation et la valorisation de démarches intégrées d'aménagement du littoral. Les retours d'expérience locaux permettront d'identifier des leviers et de diffuser des bonnes pratiques pour garantir un développement durable des territoires littoraux autour de cinq thématiques : l'urbanisme, la biodiversité, les activités économiques, l'inondation et l'érosion.

La journée de séminaire du 13 juin 2023 s'adressait aux élus et techniciens des collectivités littorales, et à leurs partenaires. Les services centraux et déconcentrés de l'État, les opérateurs publics et les bureaux d'études privés, les universitaires et le public étudiant, les associations environnementales, les journalistes et les médias étaient également invités.

Durant ce séminaire, l'ANEL et le Cerema proposaient de participer à des échanges sur les territoires littoraux en transition avec pour objectifs :

- de valoriser l'expérimentation locale en cours ;
- de partager les premiers enseignements issus de deux ans d'études ;
- de confronter ces enseignements aux retours d'expérience issus d'autres initiatives en France et dans le monde.

## OUVERTURE DE LA JOURNÉE

### Propos introductifs

**Yannick Moreau** Président de l'ANEL, maire et président de la communauté d'agglomération des Sables-d'Olonne

**Marie-Claude Jarrot** Présidente du Cerema et maire de Montceau-les-Mines

### Retours d'expérience sur les deux premières années d'études de l'appel à partenaires et témoignage des premiers territoires dont l'étude est terminée

**Pascal Berteaud** Directeur général du Cerema

**Laëtitia Delsemme** Responsable adjointe au service environnement, commune de Grimaud

**Amélie Roche** Directrice de projets Gestion des territoires littoraux, Cerema

**Claude Vilcot** Vice-président chargé de la Gemapi mer, CA2BM

**Nelly Vivien** Adjointe au maire chargée des finances et de la culture, commune de Pouldreuzic

## THÈME 1

---

### Adapter, innover, expérimenter

#### Conférence sur la valeur d'exemple de l'innovation et l'expérimentation pour favoriser l'adaptation des territoires littoraux : l'initiative Sea'ties

**Théophile Bongarts Lebbe** Coordinateur du projet Sea'ties, Plateforme Océan & Climat

#### TABLE RONDE

**Florian Bouthors** Directeur de l'aménagement, Syndicat mixte Baie de Somme Grand littoral picard

**Sophie Drai** Directrice de l'environnement et du littoral, communauté d'agglomération Hérault Méditerranée

**Olivier Le Neannec** Directeur des espaces naturels et de la biodiversité, Métropole Toulon Provence Méditerranée

**Norbert Samama** Maire du Pouliguen, vice-président de Cap Atlantique, en charge de la transition écologique, du schéma de cohérence territoriale et des stratégies foncières et littorales

**Bernard Saucerotte** Vice-président délégué à la protection et à la gestion intégrée du littoral, communauté d'agglomération Hérault Méditerranée

## THÈME 2

---

### Connaître, surveiller, anticiper

#### Conférence sur les défis de l'adaptation au changement climatique pour les territoires littoraux : l'apport des travaux de l'OCDE

**Catherine Gamper** Cheffe du groupe de travail sur l'adaptation au changement climatique, OCDE

#### TABLE RONDE

**Danielle Defort** Directrice générale adjointe développement territorial et solidarités, communauté d'agglomération du Centre de la Martinique

**Geoffrey Haraca** Responsable biodiversité, Gemapi et service public d'assainissement non collectif, communauté de communes de Petite-Terre

**Chamssia Mohamed** Vice-présidente chargée de la transition énergétique et de la qualité environnementale, communauté de communes de Petite-Terre

**Mathieu Parat** Directeur du service Gemapi-e, CA2BM

**Claude Vilcot** Vice-président chargé de la Gemapi mer, CA2BM

## THÈME 3

---

### Association des parties prenantes et de la société civile

#### Conférence sur l'apport de la psychologie environnementale pour aider à entrer en action : les représentations sociales du changement climatique

**Élisabeth Guillou** Professeure des universités en psychologie sociale et environnementale, Université de Bretagne Occidentale

#### TABLE RONDE

**Guillaume Hainigue** Chargé de mission PCAET\* : adaptation aux changements climatiques & valorisation des données énergie-climat, Saint-Nazaire Agglo - La CARENE

**Cécile Périssé** Responsable Gemapi, communauté de communes Vendée Grand littoral

**Jean-Jacques Poudroux** Directeur du patrimoine et des projets, commune de Penvénan

**Pierre Simon** Maire adjoint chargé de l'urbanisme et du développement durable, commune de Penvénan

**Nelly Vivien** Adjointe au maire chargée des finances et de la culture, commune de Pouldreuzic

#### THÈME 4

## Développement d'aménagements résilients et de la recomposition spatiale

### Conférence sur les enjeux de la recomposition spatiale des territoires littoraux : l'approche des architectes de l'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est

**Éric Alonzo** Architecte, docteur en architecture et professeur à l'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est (Université Gustave Eiffel)

**Julien Romane** Architecte-urbaniste cofondateur de l'agence Les Marneurs et maître de conférences au sein du DSA d'architecte-urbaniste de l'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est (Université Gustave Eiffel)

#### TABLE RONDE

**Florian Bouthors** Directeur de l'aménagement, Syndicat mixte Baie de Somme Grand littoral picard

**Laëtitia Delsemme** Responsable adjointe au service environnement, commune de Grimaud

**Geoffrey Haraca** Responsable biodiversité, Gemapi et service public d'assainissement non collectif, communauté de communes de Petite-Terre

**Olivier Le Neannec** Directeur des espaces naturels et de la biodiversité, Métropole Toulon Provence Méditerranée

**Chamssia Mohamed** Vice-présidente chargée de la transition énergétique et de la qualité environnementale, communauté de communes de Petite-Terre

#### CONCLUSION ET FIN DE JOURNÉE

**Message de Sophie Panonacle, députée de la Gironde, présidente du bureau du Conseil national de la mer et des littoraux et du Comité national du trait de côte**

**Sébastien Dupray** Directeur de la Direction technique Risques, Eaux et Mer, Cerema

# DÉCOUVREZ LA PLATEFORME DOCUMENTAIRE DU CEREMA



[doc.cerema.fr](https://doc.cerema.fr)

Accédez gratuitement à toutes les ressources techniques produites par le Cerema :

- Plus de 3 500 publications
- Plus de 2 300 rapports d'études et avis techniques
- Tous nos articles issus de la recherche scientifique et ceux publiés dans la presse spécialisée

**CONSULTEZ**

# NOS PUBLICATIONS SUR LA GESTION INTÉGRÉE DU LITTORAL



## **LITTORAL**

Intégrer l'évolution du trait de côte à son projet de territoire

Collection « Les essentiels »

## **CONNAISSANCE DU TRAIT DE CÔTE**

Évaluation prospective des enjeux affectés par le recul du trait de côte

Collection « Connaissances »

## **CHANGEMENT CLIMATIQUE**

Adapter les territoires littoraux

Collection « Les essentiels »

## **PLANIFICATION LITTORALE**

Contraintes et potentiels

Collection « Les essentiels »

## **DYNAMIQUES ET ÉVOLUTIONS DU LITTORAL**

Synthèses des connaissances et atlas - Fascicules 1 à 17

Collection « Les références »

## **TERRITOIRES RÉSILIENTS**

Agir maintenant pour transformer demain

Collection « Les essentiels »

## **SUBMERSIONS MARINES**

Plan communal de sauvegarde : il est incontournable

Collection « Les essentiels »

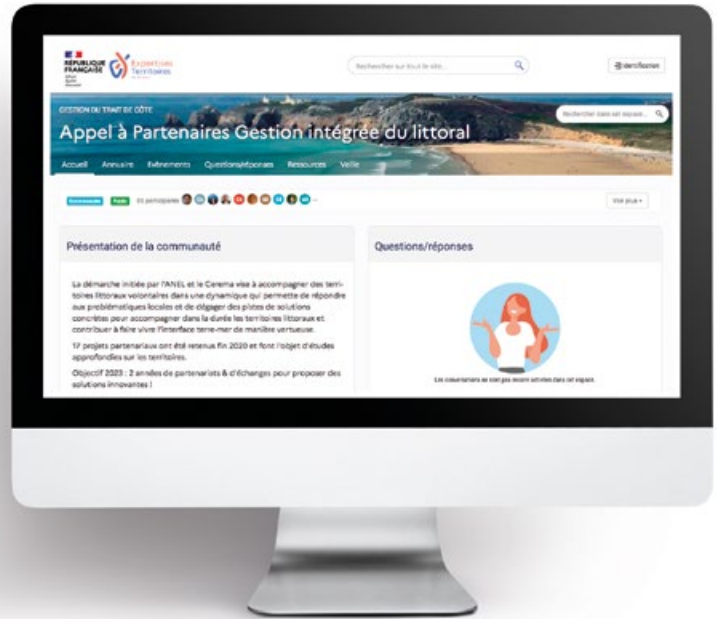
## **TERRITOIRES LITTORAUX ET CHANGEMENT CLIMATIQUE**

Séminaire sur la gestion intégrée du littoral 2021

Collection « Les actes »

Téléchargez plus de ressources sur notre  
plateforme documentaire





**Vous êtes :**

- > Élu ou décideur
- > Entreprise ou association
- > Acteur de la société civile
- > Agent de collectivité ou de l'État

**Grâce à la plateforme [expertises-territoires.fr](https://expertises-territoires.fr)  
coopérez, partagez vos expériences, coconstruisez  
les expertises d'aujourd'hui et de demain.**



Trouvez rapidement  
des réponses  
à vos questions



Mutualisez  
les apprentissages  
et les retours  
d'expérience



Inspirez-vous  
des bonnes pratiques  
et formez-vous en continu  
sur vos domaines



Coconstruisez  
des solutions  
avec des experts  
des territoires

**Rejoignez la communauté  
de l'appel à partenaires  
*Gestion intégrée du littoral* !**

Pour contribuer à faire vivre l'interface terre-mer de manière coordonnée,  
venez partager vos événements, vos réflexions et vos questions sur [expertises-territoires.fr](https://expertises-territoires.fr).





© 2023 • Cerema

## **Le Cerema, l'expertise publique pour la transition écologique et la cohésion des territoires**

Le Cerema, Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement, est un établissement public qui apporte son concours à l'État et aux collectivités territoriales pour l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques au service de la transition écologique, de l'adaptation au changement climatique et de la cohésion des territoires. Il porte des missions de recherche et innovation, et appuie le transfert d'innovations dans les territoires et auprès des acteurs privés.

Le Cerema agit dans 6 domaines d'activité : Expertise & Ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral. Présent partout en métropole et dans les Outre-mer par ses 26 implantations, il développe une expertise de référence au contact de ses partenaires européens et contribue à diffuser le savoir-faire français à l'international. Le Cerema capitalise les connaissances et savoir-faire dans ses domaines d'activité. Éditeur, il mène sa mission de centre de ressources en ingénierie par la mise à disposition de près de 3 000 références à retrouver sur [www.cerema.fr](http://www.cerema.fr) rubrique Publications.

Cet ouvrage a été imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement (norme PEFC) et fabriqué proprement (norme ECF). Impression : Dupliprint - 1 rue du Docteur Sauvé - 53100 Mayenne - Tél : +33 (0) 2 43 08 25 54 • Coordination : Pôle édition et valorisation des connaissances du Cerema • Conception graphique : Farenis • Mise en page : Clémence Maire • ISBN : 978-2-37180-662-7 (VP) – 978-2-37180-663-4 (VE) • Crédits photos : couverture : Joseph Reinette/Terra, Manuel Bouquet/Terra • Éditions du Cerema - [www.cerema.fr](http://www.cerema.fr) - Cité des mobilités, 25 avenue François Mitterrand - CS 92803 - 69674 Bron CEDEX

LES ACTES

TERRITOIRES LITTORAUX,

LE DÉFI DES TRANSITIONS

### Séminaire sur la gestion intégrée du littoral 2023

Dès 2019, le Cerema et l'Association Nationale des Élus des Littoraux (ANEL) se sont mobilisés pour aider les collectivités dans le développement d'une gestion globale, anticipée, adaptée et préventive du littoral. Cette démarche dénommée *Appel à partenaires Gestion intégrée du littoral* rassemble dix-sept territoires volontaires. Deuxième production, le séminaire Premiers enseignements issus des études de l'appel à partenaires ANEL-Cerema du 13 juin 2023 a permis d'échanger sur les expérimentations, de partager les retours d'expérience des territoires impliqués dans l'appel à partenaires dont les études sont en cours ou terminées et de dégager des pistes d'enseignements communes avec d'autres initiatives en France et dans le monde.

L'ANEL et le Cerema portent l'espoir que cette démarche facilite l'identification des leviers et la diffusion de bonnes pratiques. Les développements innovants en cours sur les territoires feront l'objet d'un dernier séminaire public prévu à l'été 2024.

[www.cerema.fr](http://www.cerema.fr)

